

de la Saône est fort recherché. C'est une espèce de poisson eunuque ou mâle impuissant dont l'impuissance favorise le développement. M. de la Tourette qui a publié des *Observations sur le carpeau* dit que celui de la Saône est le plus recherché. Suivant lui, les gros carpeaux de cette rivière pèsent de 8 à 10 livres, et, de son temps, on les envoyait généralement à Paris où ils se payaient, dit-il, jusqu'à 10 louis.

« Le sable de la Saône est souvent parsemé de petits coquillages, chargés d'une petite broderie rouge sur un fond blanc : c'est une nérite (*nerita fluviatilis*. Linn.) Beaucoup de moules inutiles sillonnent les bords de l'eau, et les vers ou plus proprement les larves qui donnent les espèces différentes d'éphémères, criblent la terre. Le même jour qui éclaire à la fois leur seconde naissance ou leur métamorphose, leur hymen ou leur ponte, les ensevelit dans l'eau où les poissons les attendent et s'en engraisent. (*Statistique du département de l'Ain, par M. Bossy, page 209.* »

Parmi les oiseaux de la Saône, il y en a qui y résident constamment ; d'autres n'y viennent que passagèrement.

Au nombre des premiers sont la poule d'eau, le plongeon, la foulque ou morelle, le canard sauvage, la sarcelle, le martin-pêcheur au plumage diapré, etc.

Parmi les oiseaux de passage, l'on remarque notamment la grue, la cigogne, le héron, le grèbe, le harle, le bécasson, le chevalier, la guinette, l'alouette de mer, le cincle, le courlis, le vanneau, le pluvier, l'hirondelle de mer, etc.

Outre ces divers oiseaux dont l'apparition est à peu près régulière, les grands froids et peut-être des combinaisons de saisons et de température amènent quelquefois sur la Saône et sur nos étangs des oiseaux rares et qui n'y demeurent qu'autant que durent les causes qui les y ont apportés. Ainsi le cygne et l'outarde apparaissent dans certaines années, quand le froid est très rigoureux. Suivant ce qu'on rapporte, on y aurait vu aussi la sarcelle rouge et noire ou *religieuse de la Louisiane*, le canard à collier de Terre-neuve, et jusqu'à l'ibis, cet oiseau auquel jadis la reconnaissance publique éleva des autels.